

Résidences de Création BCN>ALG>TNS

JISER Reflexions Méditerranées
2016-2017

Appel à candidatures

JISER présente une nouvelle édition des **Résidences de Création BCN>ALG>TNS 2016-2017**. Une fois bouclée la première étape de cette édition qui a eu lieu à Barcelone de septembre à novembre 2016, nous nous sommes plongé dans l'organisation de la deuxième étape destinée aux jeunes artistes visuels des villes de Barcelone, Alger et Tunis. Ces trois artistes vont développer durant un séjour conjoint de recherche et d'expérimentations artistiques de deux mois un projet artistique personnel dans un environnement de travail en équipe.

Ces résidences sont un outil qui est au service des artistes et de leurs productions. Dans cette perspective, JISER réaffirme sa volonté de soutenir la jeune création qui a lieu dans les contextes artistiques et culturels de ces villes.

Ce projet compte avec l'important soutien du BAC Art Center de Tunis, la Fondation Han Nefkens et l'Institut Ramon Llull.

1. Objectifs et contenu

- Proposer aux artistes lauréats un espace de création pour développer un travail en relation directe avec les espaces d'exposition, dans un temps déterminé ;
- Fournir la matière à une exposition finale conçue à partir du travail préalable et d'œuvres créées pendant le séjour ;
- Développer des interactions avec les différents publics à travers des ateliers pédagogiques et des visites de l'exposition;

Les artistes prendront part aux activités générales du lieu d'accueil en participant notamment aux vernissages et aux réunions. En outre, l'artiste accepte de céder une des œuvres réalisées lors de sa résidence, qui fera partie de la collection d'art de l'association.

Une convention sera signée entre les artistes et JISER Reflexions Méditerranées.

2. Conditions financières

L'organisation prendra en charge les dépenses de logement et déplacement (1 billet a/r Barcelone-Tunis et 1 billet a/r Alger-Tunis) ainsi que l'atelier de travail, production des œuvres, communication générale du projet (invitations, envois, dossiers, etc.) et les frais de vernissage.

Les artistes bénéficieront d'un budget de **1.500€** (500€ chaque artiste) en aide à la production des œuvres.

Tous autres frais sont à la charge des artistes.

3. Procédure

Le jury sera composé par cinq personnes : Un membre de la Fondation Han Nefkens, Eva Sòria, coordinatrice des Arts Visuels dans l'Institut Ramon Llull, Lara Almarcegui, artiste, Mohamed Ben Soltane, BAC Art Center Tunis et Xavier de Luca, directeur du projet, JISER.

Date limite de dépôt des dossiers : dimanche 12 février 2017, à minuit.

Le 26 février 2017 les candidats lauréats seront notifiés du résultat du comité par email, et leurs noms seront publiés sur le site de JISER et sur les réseaux sociaux.

Conditions de candidature. Le dossier devra comprendre :

1. Une lettre d'intention précisant les thèmes de recherche et la nature des travaux que le candidat propose de réaliser pendant son séjour ; (max : 1 A4)
2. Biographie courte + CV ;
3. Un dossier présentant la démarche artistique, des visuels de 5 projets précédents, toute publication pouvant éclairer la compréhension du travail et/ou un site Internet ; (1 A4 par projet)

Les dossiers et les demandes d'information doivent être envoyés exclusivement par courriel, à l'adresse residence2016@jiser.org

La date limite est le **dimanche 12 février 2017 à minuit**. Toute candidature reçue après cette date sera rejetée.

4. Fiche pratique de la résidence

Durée : 2 mois

Les artistes seront logés et pourront travailler dans la Villa Cælestis, située dans le quartier de Montfleury, à Tunis.

Au terme des 6 premières semaines (1,5 mois), les artistes sont invités à préparer l'exposition qui sera visible pendant une période de trois semaines dans la salle d'expositions du BAC Art Center.

5. Calendrier de la résidence : Mars 2017 - Mai 2017

1. Arrivée à Tunis des artistes de Barcelone et Alger : 20 mars 2017
2. Montage de l'exposition: du 30 avril au 5 mai 2017
3. Vernissage de l'exposition : samedi 6 mai 2017
4. Exposition : du 7 au 27 mai 2017
5. Médiation :
 - a. présentations de leurs travaux et rencontres divers :
 - b. ateliers pédagogiques et visites guidées :
(Ces dates seront déterminées après l'arrivée des artistes en accord avec JISER et le BAC Art Center)
6. Démontage expo : à partir du 29 mai 2017

6. Acceptation du règlement

La participation à cet appel implique l'acceptation de ces règles ainsi que toutes les modifications engendrées par des causes extérieures à la volonté de l'organisation.